

## **20260116 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/69249/des-annees-de-tracas-et-dangoisse-un-an-apres-la-circulaire-retailleau-la-regularisation-toujours-plus-difficile-pour-les-sanspapiers>

[Grand angle](#)



Des manifestants défilent avec une banderole où l'on peut lire "Stop à la création de personnes sans papiers", en banlieue parisienne, le 7 mai 2025. Crédit : AFP

## **"Des années de tracas et d'angoisse": un an après la circulaire Retailleau, la régularisation toujours plus difficile pour les sans-papiers**

Par [Romain Philips](#)

*Un an après la circulaire Retailleau, pierre angulaire du durcissement de la politique de régularisation initiée par l'ex-ministre de l'Intérieur, les sans-papiers en France peinent toujours plus à se faire régulariser. Conséquence : le nombre de régularisations a baissé de 42% au cours des neuf premiers mois de l'année 2025.*

Emmitoufflé dans sa doudoune kaki, Ladji, 38 ans, croise les doigts. Il espère que cette fois ci, sa demande de [titre de séjour](#) déposée le 7 octobre sera la bonne. Ce Congolais arrivé en [France](#) en 2016 avait fait une première demande qui n'a pas abouti car son dossier "a été perdu", explique-t-il amèrement, lui qui a déboursé quelque 700 euros de frais d'avocat pour chaque demande.

Vivant en France depuis de nombreuses années, il dispose d'un CDI en tant que plongeur à Paris et parle un français impeccable. Il pense donc bien remplir tous les critères. "J'ai scrupuleusement conservé toutes mes fiches de paie, mes justificatifs... L'administration peut te refuser ton dossier pour une petite pièce manquante donc je garde absolument tout", raconte-t-il. Son dossier est maintenant déposé. "Mon avocat m'a dit que ça allait sûrement prendre plus d'un an, je patiente".

*A lire aussi*

[France : baisse de 42% des régularisations depuis la mise en application de la circulaire Retailleau](#)

Mais malgré tous ces atouts, Ladji affiche un sourire de façade, conscient que l'obtention du titre de séjour peut être une gageure, "surtout aujourd'hui".

## La baisse des régularisations, "une conséquence directe de la circulaire Retailleau"

Depuis un an, le 23 janvier 2025, via une circulaire portant son nom, l'ex-ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a opéré un durcissement de la politique de régularisation en France. Dorénavant, pour prétendre à [l'admission exceptionnelle au séjour](#) (AES), un étranger en situation irrégulière en France devra faire état de sept ans de présence sur le territoire, d'une certification de maîtrise du français et ne jamais avoir reçu une [OQTF](#) (obligation de quitter le territoire français). "Cette nouvelle circulaire rappelle que la régularisation (...) doit rester exceptionnelle", indique le document.

D'autre part, la loi immigration de 2024 a instauré la régularisation des travailleurs employés dans des métiers dits "en tension". Le texte facilite les procédures pour les salariés d'environ 80 secteurs en manque de main-d'œuvre et doit permettre aux étrangers de prétendre à un titre de séjour s'ils justifient de 12 mois de bulletins de salaire au cours de 24 derniers mois et trois ans de résidence en France.



Une manifestation de sans-papiers à Paris, en février 2024. Crédit :Picture alliance

C'est ce point qui inquiète Ladji. "Malheureusement, le métier de plongeur ne fait pas partie de la liste", avise-t-il. Son expérience précédente, un CDI dans une entreprise de nettoyage, ne l'aidera pas non plus. Seul le métier d'aides ménagères à domicile est considéré comme en tension dans le secteur du nettoyage en Ile-de-France. "J'ai quand même des mois et des mois de travail en France et une présence sur le territoire depuis de longues années. Je pense que je mérite ce titre de séjour mais on n'est jamais sûr", estime-t-il.

Un doute confirmé par les dernières données officielles. Selon le ministère de l'Intérieur, le nombre de régularisation de sans-papiers a baissé de 42% au cours des neuf premiers mois de l'année 2025. La baisse atteint 54% en ce qui concerne les régularisations par le travail. Seuls 666 titres de séjour ont été octroyés au motif des "métiers en tension" au cours des neuf premiers mois de l'année. "Ce qu'on peut dire, c'est que les directives de Bruno Retailleau à ses préfets ont rencontré, dans la plupart des cas, des oreilles très attentives", analyse Jean-Albert Guidou, membre du pôle confédéral "Travailleurs migrants" de la CGT, qui estime que cette baisse "est une conséquence directe de la circulaire Retailleau".

### "OQTF à vie"

"Ces derniers temps, nous ne constatons que des régressions", commente à son tour Koundenecoun Diallo, un délégué de la Coordination des sans-papiers de Paris (CSP75). Il dénonce la politique initiée par Bruno Retailleau comme "catastrophique pour les sans-papiers". Il cite notamment la phrase de la circulaire de janvier qui intime aux préfets d'assortir "systématiquement" d'une OQTF les refus de titres de séjour.

"C'est ce que, nous, on appelle les 'OQTF à vie'", tance Jean-Albert Guidou. La loi immigration de 2024 a porté la durée de validité d'une OQTF à trois ans, au lieu d'un an auparavant. "Mais dans les faits maintenant, si vous avez eu une OQTF 10 ans plus tôt, aujourd'hui, ça peut être un motif de rejet de la demande si vous ne prouvez pas que vous l'avez exécutée, et ce même si l'OQTF a expiré", s'insurge le syndicaliste.

#### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La demande de délivrance de titre de séjour présentée par madame [REDACTED] est rejetée ;

**Article 2** : Madame [REDACTED] est obligée de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours à compter de la notification de la présente décision, sa situation personnelle ne justifiant pas, qu'à titre exceptionnel, un délai supérieur lui soit accordé ;

**Article 3** : Conformément aux dispositions de l'article R. 721-7 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, madame [REDACTED] est tenue de remettre à l'autorité administrative son passeport ou tout autre document d'identité ou de voyage en échange d'un récépissé valant justificatif d'identité ;

**Article 4** : Si madame [REDACTED] se maintient sur le territoire français au-delà du délai de départ volontaire, elle pourra être reconduite d'office à la frontière à destination du pays dont elle a la nationalité ou, avec son accord, à destination d'un autre pays dans lequel elle est légalement admissible ;

**Article 5** : Le présent arrêté annule et remplace tout document de séjour ou administratif éventuellement en la possession de madame [REDACTED]

**Article 6** : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy-Pontoise, le 14 FEV. 2023

Pour le Préfet,  
L'adjointe au directeur  
  
Stéphanie DECROZANT-BIZETTE

Extrait d'une OQTF. Crédit : DR

C'est ce qui effraie Edwige. Depuis son arrivée en France il y a quatre ans, la Congolaise a déjà fait une demande qui s'est clôturée par un refus et la délivrance d'une OQTF. Et maintenant, elle craint de ne plus jamais pouvoir régulariser sa situation. En CDI dans une entreprise de nettoyage, la femme de 41 ans attend le mois de mars pour déposer sa demande. "J'aurais à ce moment-là 24 fiches de paie consécutives", se rassure-t-elle.

*A lire aussi*

[France : des migrants sous OQTF inexpulsables "maintenus dans la précarité", dénonce la Cimade](#)

Mais la trace de cette OQTF plane comme une épée de Damoclès au-dessus de sa tête. "J'ai peur de rester une sans-papiers pour toujours", concède-t-elle. Avec émotion, elle regrette d'être forcée à cette existence discrète. "Je me sens humiliée, pas considérée. Les sans-papiers, on n'est personne. On n'a pas le droit de voyager, d'avoir un logement, des droits... C'est comme si on n'avait pas de vie. Ça me fait de la peine d'être dans cette situation. Ça me rend malheureuse", regrette Edwige.

Ladji partage les mêmes frustrations. "Je n'en peux plus. La vie est dure quand on est sans-papiers", souffle-t-il. "Être sans-papiers, c'est un poids qui occupe toujours un coin de ton cerveau. Ça t'empêche de dormir. C'est des années de tracas et d'angoisse".

## **"Le renouvellement est aussi un véritable problème"**

Le durcissement à l'œuvre sème également le trouble chez les étrangers qui ont obtenu leur carte de séjour. "Le renouvellement est aussi un véritable problème", avance Koundenecoun. "J'ai rencontré beaucoup de gens qui pouvaient être là depuis 20 ans, qui étaient totalement intégrés et avaient des boulots fixes mais qui se sont vu refuser le renouvellement", complète Jean-Albert Guidou. Et d'ajouter : "Et là, c'est la dégringolade absolue", évoquant pêle-mêle les déboires qui s'enchainent comme la perte du salaire, des allocations, voire du logement.

*A lire aussi*

[France : face à une administration défaillante, des travailleurs étrangers victimes de nombreux abus](#)

Tout cela s'ajoute aux problèmes déjà inerrants aux préfectures, à savoir le manque de moyens, la numérisation des procédures et le temps de traitement des dossiers qui s'allonge. Ce mercredi de janvier par exemple, la CGT a reçu une date de rendez-vous en préfecture pour une travailleuse dont elle gère la demande de renouvellement d'un titre de séjour qui expirait en octobre. "C'est en mars 2026 alors qu'on a déposé le dossier en août 2025, donc cette dame va passer des mois sans-papiers et risque de tout perdre", s'insurge le syndicaliste.

Ainsi, dans les préfectures de France, les dossiers s'empilent. En Seine-Saint-Denis, département de France qui accueille le plus d'étrangers, "ils sont en train de finir de traiter les dossiers déposés fin 2022", conclut Jean-Albert Guidou.